



**DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES PECHERIES
COMITE DE L'AGRICULTURE**

AGR/CA/FVS(1996)1/REV6
A usage officiel

Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes

**DOCUMENT VISANT A FACILITER L'ECHANGE D'INFORMATIONS
ENTRE SERVICES DE CONTROLE NATIONAUX
DES PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS
CONCERNANT LA NON CONFORMITE DES FRUITS ET LEGUMES**

Ce document est transmis aux pays participant au Régime pour INFORMATION.

JT00153459

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

(Note du Secrétariat)

Ce document constitue la révision du DOCUMENT VISANT A FACILITER L'ECHANGE D'INFORMATIONS ENTRE SERVICES DE CONTROLE NATIONAUX DES PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS CONCERNANT LA NON CONFORMITE DES FRUITS ET LEGUMES.

Il contient les amendements lors de la 61^{ème} Réunion Plénière tenue en octobre.

**DOCUMENT VISANT A FACILITER L'ECHANGE D'INFORMATIONS
ENTRE SERVICES DE CONTROLE NATIONAUX
DES PAYS EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS
CONCERNANT LA NON CONFORMITE DES FRUITS ET LEGUMES**

L'objectif de ce document est de donner des informations en retour au service de contrôle national d'un pays exportateur, dans les cas où les produits exportés s'avèrent ne pas être en conformité avec la norme au stade du contrôle à l'importation. Les informations pertinentes sont utiles pour le service de contrôle du pays exportateur uniquement si:

- elles font référence spécialement à des défauts ou à une détérioration qui auraient pu être détectés au stade du conditionnement et/ou du contrôle à l'exportation;
- il n'y aura pas de problème de langue pour comprendre le message;
- les informations arrivent dès que possible dans le pays exportateur.

C'est pourquoi ce document contient un formulaire de notification pouvant être facilement rempli par le service de contrôle du pays importateur. L'utilisation de codes permettra de faciliter la communication. L'information peut être envoyée par fax ou par courrier électronique. Il est recommandé que le message soit envoyé dans les 24 heures après le contrôle à l'importation au service de contrôle pertinent du pays exportateur.

Du service de contrôle du pays exportateur (code).....

-autorité.....

Au service de contrôle du pays importateur (code).....

- autorité.....

Le service de contrôle a jugé que le lot suivant est non conforme aux normes à cause de défauts ou altérations des produits.

1. Lieu de contrôle

- Ville/Pays

- Type de lieu

2. Date du contrôle (aammjj)

3. Référence du contrôle

Numéro

Organisme contrôleur

4. Certificat de contrôle

Numéro

Organisme délivreur

5. Produit (classement selon le code)

6. Origine du produit (code pays)

7. Variété ou type commercial

8. Catégorie de qualité et calibre indiqués

Catégorie

Calibre

9. Quantité- nombre

- poids (kg)

10. Défauts (% / codes) . . % % %

11. Actions de suivi (codes)

12. Moyen de transport

- type (code)

- n° d'identification

13. Conditionneur

14. Exportateur

15. Détenteur de la marchandise

16. Destinataire

- pays (code)

- spécifications

17. Pays additionnels notifiés (codes)

18. Commentaires

.....

...

.....

.....

... ..

.....

Voir pages suivantes les instructions à suivre pour remplir le formulaire

Compléter à l'aide des codes indiqués ci-après

1. Lieu de contrôle

- 1 Stade importation
- 2 Stade commerce de gros
- 3 Stade commerce de détail
- 4 Autre

5. Produit (classement selon le code)

| LÉGUMES | FRUITS |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| Artichauts..... 716 | Amandes douces en coque..... 830 |
| Asperges..... 717 | Amandes douces décortiquées..... 831 |
| Aubergines..... 718 | Anones..... 829 |
| Aulx..... 703 | Abricots..... 811 |
| Carottes..... 712 | Avocats..... 822 |
| Champignons cultivés..... 727 | Autres petits agrumes..... 806 |
| Chicorées scaroles..... 711 | Bleuets..... 828 |
| Chicorées witloof..... 710 | Cerises..... 812 |
| Choux brocolis..... 726 | Citrons 807 |
| Choux de Bruxelles..... 706 | Citrons Verts..... 818 |
| Choux chinois..... 725 | Clémentines..... 802 |
| Choux-fleurs..... 705 | Dattes entières..... 837 |
| Choux pommés..... 707 | Figues fraîches..... 821 |
| Céleris à côtes..... 719 | Fraises..... 816 |
| Concombres..... 713 | Framboises..... 826 |
| Courgettes..... 722 | Kiwis..... 817 |
| Epinards..... 721 | Mandarines - Wilkings..... 804 |
| Fenouils 728 | Mangues..... 823 |
| Haricots..... 715 | Marrons et châtaignes..... 820 |
| Laitues pommées..... 708 | Melons..... 824 |
| Laitues romaines..... 709 | Monreales - Satsumas..... 803 |
| Oignons..... 702 | Myrtilles..... 827 |
| Poireaux..... 704 | Nectarines..... 813 |
| Pois non écosés..... 714 | Noisettes en coque..... 832 |
| Poivrons doux..... 720 | Noisettes décortiquées..... 833 |

| LÉGUMES | FRUITS |
|---|---|
| Pommes de terre de conservation.....724 | Noix (cerneaux)..... 835 |
| Pommes de terre primeur..... 723 | Noix en coque..... 834 |
| Radis..... 731 | Oranges..... 801 |
| Raifort 729 | Pastèques..... 825 |
| Rhubarbe..... 732 | Pêches..... 814 |
| Scorsonères..... 730 | Pistaches décortiquées et pistaches décortiquées pelées..... 839 |
| Tomates..... 701 | Pistaches en coque..... 838 |
| | Poires..... 810 |
| | Pomelos..... 819 |
| | Pommes..... 809 |
| | Pruneaux..... 836 |
| | Prunes - Prunelles..... 815 |
| | Raisins de table..... 808 |
| | Tangerines..... 805 |
| AUTRES | |
| Colis mixtes..... 999 | |

6. Origine Utiliser les codes de pays à deux caractères, conformément à ISO 3166 Alpha-2

10. Défauts Indiquer le % (en 3 chiffres) suivi d'un des codes du tableau ci-après

| | | |
|----------------------------------|--------------------|-----------------|
| 01 Défauts et dégâts | 04 Calibrage | 07 Coloration |
| 02 Décompositions et pourritures | 05 Défaut de forme | 08 Maturité |
| 03 Défauts physiologiques | 06 Propreté | 09 Présentation |
| | | 10 Etiquetage |

11. Actions de suivi Utiliser jusqu'à 3 codes indiqués au tableau ci-dessous

| | | |
|----------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| 1 Destruction | 4 Déclassement | 7 Réétiquetage |
| 2 Renvoi à l'expéditeur | 5 Reclassement | 8 Réexpédié dans d'autres pays |
| 3 Destination industrielle | 6 Reconditionnement | |

12. Moyen de transport Utiliser un des codes indiqués au tableau ci-dessous (UNTDED 1990 - 8265)

| | | |
|-----------|---------------------|--------------|
| 11 Bateau | 31 Camion | 99 Container |
| 20 Rail | 41 Transport aérien | |

16. Destinataire Cf.: 6. Origine

17. Pays additionnels notifiés Cf.: 6. Origine

**INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE
DE NOTIFICATION DE NON-CONFORMITÉ**

Nom et adresse du service de contrôle national: se référer à l'annuaire de l'OCDE disponible sur <http://www.olis.oecd.org/agr/fruitscheme.nsf>

1. Lieu du contrôle

Indiquer la *ville* et son *code postal*, si nécessaire aussi le *pays*.

< Information sous forme libre, max. 60 caractères >

Indiquer par un code le type de point de contrôle

2. Date du contrôle

Veuillez utiliser la forme imposée: *année-mois-jour*.

Exemple: . 9 . 7 . 1 . 2 . 0 . 6 .

3. Numéro de référence du contrôle

Si possible, indiquer le numéro de référence interne du dossier de contrôle (c.-à-d. le propre numéro de classement du service de contrôle d'importation).

< Information sous forme libre, max. 30 caractères >

4. Numéro du certificat de contrôle

Indiquer le numéro du certificat de contrôle (à l'endroit prévu) délivré par le pays d'exportateur et accompagnant le produit.

< Information sous forme libre, max. 30 caractères >

5. Produit

Utiliser le classement selon les codes combinés pour désigner le produit.

Exemple: 8.0.7. (= citrons)

6. Origine

Utiliser les codes de pays à deux caractères (' Alpha-2 ') conformément à la norme internationale ISO 3166 : 1988.

Exemple: . B . R . (= Brazil)

7. Variété ou type commercial

Si possible, indiquer la variété ou le type commercial du produit.

< Information sous forme libre, max. 30 caractères >

8. Catégorie de qualité indiquée

Indiquer la catégorie de qualité attribuée au produit.

< Information sous forme libre, max. 13 caractères >

Exemple: . I . ; . I . I . ; . E . X . T . R . A . ; . F . A . N . C . Y .

9. Quantité

Le cas échéant, indiquer la quantité sous forme de nombre (p. ex. nombre de colis).

< Nombre, max. 999 999 >

Indiquer le poids du lot en kilos.

< Nombre, max. 9 999 999 >

10. Défauts

Mentionner trois défauts au maximum, chacun d'eux précédé du pourcentage du produit touché.

Exemple: . 0 . 2 . 0 . % . 0 . 3 . (= 20% de la quantité totale présentant des défauts physiologiques)

. 1 . 0 . 0 . % . 1 . 0 . (= lot non étiqueté ou incorrectement étiqueté)

11. Actions de suivi

Mentionner trois actions de suivi au maximum.

Exemple: . 5 . (= lot reclassé)

12. Moyen de transport

Utiliser un des cinq codes à deux caractères fixés par le "United Nations Trade Data Elements Directory 1990" (UNTDED 1990 - 8265) et indiqués au verso du formulaire à remplir.

Exemple: . 3 . 1 . (= camion)

Indiquer le numéro d'identification, p.ex. immatriculation du camion, numéro du vol, nom du bateau.

< Information sous forme libre, max. 30 caractères >

13. Conditionneur

Indiquer le *nom* et les coordonnées (*ville, pays*) du conditionneur, code du producteur et/ou code de la station de conditionnement.

< Information sous forme libre, max. 60 caractères >

14. Exportateur

Indiquer le *nom* et les coordonnées (*ville, pays*) de l'exportateur.

< Information sous forme libre, max. 60 caractères >

15. Détenteur de la marchandise

Il s'agit de la société qui a la charge de la commercialisation de la marchandise au moment du contrôle

16. Destinataire

Utiliser les mêmes codes que ceux décrits au point "6 Origine" pour indiquer le pays destinataire.

Exemple: . F . R . (= France)

Préciser le nom et les coordonnées (*ville, pays*) du destinataire, qui est *l'acheteur final*, ou, si cette partie est inconnue: *l'importateur*.

< Information sous forme libre, max. 60 caractères >

17. Pays additionnels notifiés

Utiliser les mêmes codes que ceux décrits au point "6 Origine" pour indiquer au maximum quatre pays à qui s'adresse directement la notification du service de contrôle.

Exemple: . E . S . . I . T . (= Spain and Italy)

Note: Cette indication est destinée aux services de contrôle d'autres pays qui pourraient être intéressés par le refus. Dans la CE, le certificat de contrôle délivré par un état membre est valable pour les formalités de douane dans tous les états membres de la CE. Pour éviter la duplication du contrôle, ce formulaire est utilisé également pour faciliter l'échange intercommunautaire d'informations.

18. Commentaires

Utiliser l'espace disponible pour donner des informations complémentaires concernant par exemple la marque du produit ou spécifications des défauts.

< Information sous forme libre, max. 60 caractères >